



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

## DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

### PV COMMISSION SPORTIVE FEMININE du 23/04/2025

(par échanges de mail)

#### Match Coupe de District U18F Foot à 11 US Concarneau-FC Quimperlé du 12/04/2025

Suite à une vérification de la feuille de match par la commission sportive féminine et en application de l'article 96.2 des règlements généraux de la LBF, la Commission Sportive Féminine fait évocation.

Suivant l'article 2-6 des règlements généraux (jeunes) de la LBF mentionnant **«(6) Nombre de 4 mutées maximum (Dont 1 maximum hors période).»**

Les joueuses BAUDET Abi (licence n°9603717971) et BOURDIC THAREAU Maiwenn (licence n°9603717890), de l'US CONCARNEAU, ont participé à cette rencontre avec une licence titulaire d'un cachet « mutation hors période ».

1 seule de ces 2 joueuses était autorisée à participer à cette rencontre.

La Commission Sportive Féminine donne match perdu à l'US Concarneau et qualifie l'équipe du **FC QUIMPERLE** pour le tour suivant (Article 2-6 des Règlements Généraux de la Ligue de Bretagne) :

La présente décision est susceptible d'appel, en 2ème instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 02 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

La Présidente de la commission  
GUILLERM Joelle

Le secrétaire de séance  
CHEVALLIER Patrick